
Ouverture des journées nationales - Jeudi 14 mai 2009

Madame Françoise JAN, Présidente
CREAI Pays de la Loire

Bonjour à tous et bienvenue pour ces 26^{ème} Journées de Formation MAS – FAM – SAMSAH. 26 ans déjà que ce rendez-vous a lieu et que votre fidélité en démontre le bien-fondé, mais il aura fallu attendre tout ce temps pour qu'un décret se penche enfin très concrètement sur les conditions d'accompagnement des personnes handicapées adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie ! Voilà une longue périphrase pour définir ceux que, depuis tant d'années, vous accompagnez de votre mieux avec les ressources dont vous disposez...

Le décret relatif à l'article 46 de la loi de 1975, concernant les MAS, est paru en 1978 et les premiers établissements sont alors sortis de terre. Mais tout était à inventer et c'est parce qu'ils se sentaient démunis et n'avaient pas du tout été préparés à l'accueil de ces personnes que les directeurs des premiers établissements, il y a presque 30 ans maintenant, sont venus trouver le CREAI des Pays de Loire pour lui demander d'organiser des échanges. Ces échanges ont d'abord eu lieu entre directeurs, puis, rapidement, tous ont réalisé qu'il fallait y associer l'ensemble des professionnels, car cet accompagnement était vraiment un travail d'équipe qu'il fallait imaginer. Il semblait aussi important que chacun entende les mêmes choses pour pouvoir partager et en discuter ensuite.

Les premières années, les réunions avaient lieu à Orléans, qui paraissait un point suffisamment central pour faciliter le regroupement des participants, puis il fut décidé de tourner dans l'hexagone. En effet, le CREAI souhaitait continuer à associer des directeurs de structure dans le comité de pilotage, pour que ce soient bien des journées organisées pour vous mais aussi avec vous, et ce tour de France permettait ainsi d'enrichir le pilotage.

L'intérêt pour ces journées de formation ne s'est jamais démenti au fil du temps. Regroupant au départ une cinquantaine de directeurs, nous accueillons maintenant régulièrement entre 500 et 700 personnes, venues de toute la France et...au-delà, puisque nous avons quelques personnes venues de Suisse parmi nous ce matin.

Les thèmes choisis correspondent aux divers questionnements spécifiques à l'accueil et à l'accompagnement des personnes gravement handicapées. Ils interrogent :

- notre éthique,
- nos représentations,
- le projet d'établissement et sa relation avec les projets individuels,
- la vie institutionnelle, avec laquelle il s'agit aussi de concilier au mieux la vie privée de chacune des personnes accueillies,
- l'organisation de l'espace et du temps et tout d'abord la conception architecturale,
- les méthodes pédagogiques, éducatives et thérapeutiques,
- l'évaluation
- et, en somme, la finalité de votre travail.

Vous avez, certes, tous des groupes de réflexion plus locaux mais ces journées permettent un échange élargi.

Les personnes que vous accompagnez sont les plus vulnérables parmi les personnes handicapées et le premier défi est en général d'apprendre à décoder leur mode de communication....ce qui demande beaucoup de temps et d'attention. Les évolutions actuelles peuvent les mettre particulièrement en danger. La loi de 2005 privilégie en effet l'accueil en milieu ordinaire en première intention, l'ouverture des structures sur l'extérieur, le réseau avec des partenaires, et aussi l'expression de la personne sur tout ce qui la concerne. Prenons garde à ce que ces réalités, au demeurant souhaitables, prennent corps pour tous les autres, sauf pour eux. Ils seraient alors exclus parmi les exclus...

C'est un peu sous cet angle que je vois pour ma part les réflexions que vous engagez pour ces deux journées : travail d'équipe, versus individualisation, spécialisation....concilier la montée de l'individualisme dans tous les domaines avec un travail qui reste et doit rester collectif...

Au cours des dernières années le paysage a progressivement changé. A côté de l'accueil permanent existent de plus en plus fréquemment des accueils de jour, des accueils temporaires, des SAMSAH avec intervention au domicile.

Les populations accueillies ont aussi changé et vont encore évoluer avec la reconnaissance du handicap psychique. Comment conserver, avec des modes d'accueil beaucoup plus individualisés, fragmentés et même parfois partagés, l'approche globale de la personne dont l'équipe pluridisciplinaire et le travail d'équipe sont les garants ?

Je n'irai pas plus loin, laissant le soin aux spécialistes que le Comité de Pilotage a réuni pour vous d'alimenter vos réflexions de ces deux journées, que je vous, que je nous souhaite riches et constructives.